

**Alerte Presse**  
**Le 10 février 2016**

## **RSA contre « bénévolat » obligatoire : Une décision politique inacceptable**

Le département du Haut-Rhin a adopté vendredi une disposition conditionnant le versement du RSA à la réalisation de 7 heures dites de « bénévolat » auprès d'associations, collectivités locales, établissements publics. Outre le fait que la légalité d'une telle décision semble fortement contestable, les départements n'ayant pas la responsabilité de la définition des modalités d'attribution du RSA, la philosophie qui sous-tend cette décision n'est pas acceptable.

Faut-il rappeler que le bénévolat est par essence (et étymologiquement) un engagement libre et volontaire, et que c'est ce qui en fait la force et la richesse ? Faut-il rappeler qu'il n'a en aucun cas vocation à venir « compenser » des montants versés dans le cadre de la solidarité nationale ?

Il est vrai que la réalisation d'activités bénévoles est un formidable moyen de s'insérer, de partager, de se sentir partie prenante de la société, et ainsi de retrouver une estime de soi qui fait si souvent défaut lorsque l'on se retrouve dans une situation précaire. Il est incontestable que l'engagement bénévole n'est pas aussi accessible qu'on le souhaiterait. Mais la bonne réponse ne se trouve pas dans une obligation punitive, et bien plutôt dans une politique volontariste d'encouragement, de mise en relation, de facilitation : faire connaître les infinies possibilités du bénévolat, créer des espaces de rencontres adaptés, physiques ou numériques, entre associations et citoyens, inciter et non pas imposer.

---

### **A propos du Mouvement associatif :**

Porte-voix de la dynamique associative, Le Mouvement associatif réunit plus de 600 000 associations (sur 1,3 millions d'associations répertoriées en France), réunies au sein d'une quinzaine d'organisations thématiques.

Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative.

Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : le bénévolat & le volontariat, l'économie, le dialogue civil et l'emploi.

### **Ses membres :**



### **Contacts Presse**

Virginie SENIZERGUES  
Tél. : 07 82 07 97 96  
[virginie.senizergues@kalaapa.com](mailto:virginie.senizergues@kalaapa.com)

Cécile PONCHEL  
06 03 02 02 32  
[cecile.ponchel@kalaapa.com](mailto:cecile.ponchel@kalaapa.com)